

# Maîtriser les principes du CSE, entreprises de 11 à 49 salariés

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

**INTER ENTREPRISE** 

# Objectif de formation

Maîtriser le mandat d'élu du CSE (son rôle et ses moyens d'action). Connaître le fonctionnement du CSE. Clarifier les différentes attributions des membres élus du CSE. Lister les informations et consultations que l'employeur doit mener devant le CSE.

# **B** Programme

#### Les sources utiles en droit du travail pour exercer votre mandat

Loi, convention collective, accord de branche, accord d'entreprise, règlement intérieur, usages, etc. Présentation de la nouvelle hiérarchie des normes (Loi El El Khomri et Ordonnances Macron)

S'informer efficacement et savoir où trouver les éléments d'information propres à sa structure et à sa branche professionnelle

Votre principale mission : « veiller au bon respect de l'application du droit du travail dans votre entreprise » : concrètement, comment faire ?

#### Le fonctionnement du CSE dans les entreprises de 11 à 49 salariés

Le président de séance et son rôle

Le nombre d'élus et les heures de délégation

Le calendrier des réunions / Les réunions préparatoires / Les réunions extraordinaires L'établissement de la note écrite du CSE à destination de l'employeur : les questions à poser L'organisation des votes / L'affichage auprès des salariés

# Le rôle et les attributions des membres du CSE dans un entreprise de 11 à 49 salariés

La présentation des réclamations à l'employeur : sur quelles thématiques et comment les formuler Les relations avec les collègues salariés : comment solliciter leurs questions et les transcrire en note écrite à l'employeur

Les informations et consultations obligatoires de la part de l'employeur vis à vis du CSE (la distinction information/les modalités de consultation)

Les délais de réponse du CSE

La base des données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

Les informations ponctuelles et périodiques du CSE

Le pouvoir de négociation d'accord du CSE (conditions, thématiques)

La prévention des risques : contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise

Les enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel

#### Les moyens d'action

La liberté de circulation / Les heures de délégation Les accès aux documents internes de l'entreprise La saisie de l'inspecteur du travail

## La protection des élus et leurs responsabilités

La protection La personnalité civile du CSE Le délit d'entrave par l'employeur

# Infos pratiques

😭 Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres du CSE.

Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

440 € par stagiaire

Adresse

**Quimper - CFTMI/CEL** 145 Avenue de Keradennec, CS 76029,

29330 Quimper

https://cci-formationbretagne.fr/finistere

# Les points forts de la formation

- Une méthode pédagogique éprouvée.
- Une animation dynamique et impliquante.

# Les conditions d'admission

## **Prérequis**

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

# Objectifs pédagogiques

Mettre en place les bonnes pratiques du CSE avec l'employeur. Etre acteur de vos réunions CSE. Favoriser un dialogue social pertinent.



#### Modalités d'évaluations

Quizz. QCM. Mises en situation. Echanges de pratiques à partir du groupe.

#### Modalités pédagogiques

Diaporama remis aux stagiaires. Exemples de courriers/PV. Quizz. Présentation des thèmes, Echanges. Illustration par des cas concrets. Travail sur des Comptes d'entreprises réels.

# Les sessions

# Quimper

- 20 janvier 2026-**QUIMPER**
- 12 mars 2026 La formation se déroule au Relecq-Kerhuon
- 08 juin 2026 La formation se déroule au Relecq-Kerhuon
- 16 novembre 2026 La formation se déroule au Relecq-Kerhuon

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



## **Contacts**





formation.quimper@finistere.cci.fr



